



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

La radiation d'une Entreprise Individuelle

IMPRIMÉ

Formulaire P4

Disponible dans la rubrique "Formulaires déclaratifs à télécharger"

CFE COMPÉTENT SELON L'ACTIVITÉ ET LE LIEU GÉOGRAPHIQUE

CCI Meuse Haute-Marne / Centre de Formalités des Entreprises

Accueil sur rendez-vous :

Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00
Lundi & vendredi de 14h00 à 17h00

BAR-LE-DUC

6 rue Antoine
Durenne

CHAUMONT

9 rue de la
Maladière

SAINT-DIZIER

55 rue du
Président Carnot

VERDUN

30 avenue
de Douaumont

Haute-Marne : 03 25 07 32 00 | **Meuse :** 03 29 76 83 00
cfe@meusehautemarne.cci.fr

DOCUMENTS POUR UNE RADIATION

- Carte de commerçant ambulant
- Bulletin de décès avec pouvoir pour l'héritier signataire
- Copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal, le texte et la date de parution ou 1 exemplaire du journal ayant publié l'avis de la résiliation de la location gérance du fonds

PAIEMENT

La radiation d'un commerçant au RCS est GRATUITE

Sauf si vous possédez un ou des établissements secondaires hors du département, dans ce cas joindre au dossier 8,45 € par établissement supplémentaire situé dans des greffes différents paiement par chèque ou virement à l'ordre du Greffe du TC